

Voici comment se dessine la carte scolaire 2025-2026

Avec encore 426 élèves prévus en moins, la carte scolaire 2025-2026 dans la Manche a été dévoilée, vendredi 21 mars, par le directeur académique, Stéphane Vautier.

Ce vendredi 21 mars 2025, dans l'après-midi, Stéphane Vautier (directeur académique des services de l'éducation nationale de la Manche - Dasen) a dévoilé comment va se dessiner la carte scolaire 2025-2026 dans la Manche.

Il était entouré d'Olivier Marti (adjoint), Isabelle Cocoual (secrétaire générale) et François Chenal (inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'école inclusive).

Le point presse faisait suite au Conseil départemental de l'éducation nationale qui s'est réuni le même jour à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Manche, installée dans des locaux rénovés depuis décembre 2024, près de la préfecture de la Manche, à Saint-Lô.

426 élèves en moins à la rentrée prochaine

Le premier fait marquant est la nouvelle baisse de la démographie scolaire, chiffrée à 426 élèves prévus en moins à la prochaine rentrée. Ce serait 111 élèves en moins en maternelle et 315 en moins au niveau élémentaire.

Cette baisse se situe dans la continuité des années précédentes : « **Depuis la rentrée 2019, les effectifs scolarisés accusent une baisse de 7,1 % pour s'établir à 32 370 à la rentrée 2024, avec une perte de 400 élèves par rapport à la rentrée précédente (-1,2%). Pour la rentrée 2025, les prévisions s'établissent à 31 944 élèves, soit un écart prévisionnel de -426 (1,3%) avec le constat de la rentrée 2024** », chiffre la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Manche.

Ces baisses frapperont aussi de facto les effectifs des collèges sur les années à venir.

Deux emplois en moins

En raison de cette baisse démographique, la dotation départementale diminue de deux emplois à la rentrée 2025. Mais le taux d'encadrement ne va pas être dégradé, passant de 6,16 à 6,17 (nombre d'enseignants du 1er degré pour 100 élèves), rassure la direction.

Six ouvertures et une affectation provisoire

En cherchant à préserver « **les zones rurales les plus fragiles** » et les écoles de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), assure Stéphane Vautier, six écoles vont bénéficier d'ouvertures de classes: Sideville-Teurthéville-Hague; Hameau Baquesne à Cherbourg-en-Cotentin; Beauchamps-Folligny; Sourdeval

- Pierreville-Saint-Germain-le-Gaillard

- Simone Veil à Granville (transformation de moyen provisoire en définitif)

Une classe va bénéficier de l'affectation de moyen provisoire:

- école maternelle de Brécey

Et deux classes voient le maintien des moyens provisoires affectés précédemment:

- Saint-Quentin-sur-le-Homme

- Marigny-le-Lozon.

17 classes fermées

En revanche, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Manche prévoit des

« **mesures de retrait d'emploi (16) concernant 5,4% des écoles du département** »: Avranches - Parisy;

Ducey-les-Chéris, élémentaire; Créances; Montebourg - élémentaire; Saint-Sauveur-le-Vicomte; Urville-Nacqueville (La Hague); Siouville-Hague; écoles Dujardin; Bellevue;

Jean Zay et Doucet à Cherbourg-en-Cotentin; Ouville; Blainville-sur-Mer; Saint-Malo-de-la-Lande; Bricqueville-la-Blouette; Heugueville-sur-Sienne; Tourville-sur-Sienne; Camprond; Hauteville-la-Guichard; Le Lorey et Saint-Planchers.

S'ajoute le retrait de moyens provisoires attribués à une classe à Domjean.

Des créations de postes

De plus, le Dasen a annoncé «**le redéploiement de trois postes en centres médico-psychopédagogiques**» à l'IME Acaïs de La Glacerie (Cherbourg-en-Cotentin), à Saint-Lô et à Avranches et «**la création de deux postes**» qui vont permettre «**la création d'un dispositif Ulis à l'école élémentaire de Saint-James; la création d'un poste d'enseignant à l'IME de La Glacerie; la création d'une deuxième poste de professeur ressource troubles du comportement; la création de deux postes d'enseignants spécialisés dans le cadre de création de pôles d'appui à la scolarité (N.D.L.R. ces PAS remplaceront au fur et à mesure les PIAL)**».

Un poste de conseiller pédagogique départemental savoirs fondamentaux mathématiques sera créé en plus du poste équivalent déjà créé en enseignement du français.

Enfin, Stéphane Vautier a annoncé la création de cinq postes de brigade de remplacement sur le département.

Jean-Philippe MASSIEU



Olivier Marti (adjoint), Isabelle Cocoual (secrétaire générale), Stéphane Vautier (directeur académique des services de l'éducation nationale de la Manche) et François Chenal (inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'école inclusive) ont dévoilé ce vendredi 21 mars 2025, après-midi, la carte scolaire 2025-2026.